

Avis généré par la plateforme e-Procurement (SPF Stratégie & Appui)

1 Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel:[Regie Communale Autonome] ---

Forme juridique de l'acheteur: **Autorité locale**

Activité du pouvoir adjudicateur: **Services d'administration générale**

1.1 Acheteur

Nom officiel:[Service général des Infrastructures scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles]

Forme juridique de l'acheteur: **Autorité régionale**

Activité du pouvoir adjudicateur: **Services d'administration générale**

2 Procédure

2.1 Procédure

Titre: **Désignation d'un auteur de projet chargé de l'étude, de la conception et du suivi de l'exécution d'un projet de construction d'un hall sportif sur le site de l'Athénée Royal de Hannut, sis Rue d'Avernas**

Description: **Marché passé par procédure concurrentielle avec négociation avec publicité européenne destiné à désigner une équipe d'auteurs de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la construction d'un hall sportif sur le site de l'Athénée royal de Hannut et l'aménagement de ses abords. Le terrain prévu pour la nouvelle construction est situé à proximité du complexe sportif communal d'Hannut, entre un lotissement et l'école fondamentale annexée de l'Athénée royal de Hannut. Le futur projet abritera un grand plateau sportif pour la pratique des sports d'intérieurs (basket, mini-foot, handball, floorball, volley, badminton et gymnastique scolaire). Des vestiaires joueurs/arbitres avec douches et sanitaires, des locaux de rangements, une salle de réunion, une salle de surveillance, une tribune et des sanitaires visiteurs complètent le programme. Une cafétéria avec sa cuisine et son bar sera accessible par l'Athénée royal sur les temps de midi scolaires et par les associations et clubs sportifs locaux, en dehors des heures scolaires. Un parking voitures, vélos et car sera aménagé sur le terrain avec une barrière d'accès. Le site y compris ses abords sera occupé par le scolaire en journée et par les clubs sportifs en soirée/week-end. Un objectif du projet est d'intégrer ce hall dans le maillage sportif de la Commune de Hannut et de créer des liens physiques avec l'Athénée royal de Hannut. Le présent projet est subsidié par le SPW-Infrasports.**

Identifiant de la procédure: **030f0405-1ed5-43fc-9d38-085e7c657034**

Identifiant interne: **SGIS-CF-DEP-35149-21-EP-PCAN-2-F02**

Type de procédure: **Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation**

La procédure est accélérée: **No**

Principales caractéristiques de la procédure: **Il s'agit d'une procédure concurrentielle avec négociation avec publication européenne.**

2.1.1 Objet

Nature du marché: **Services**

Nomenclature principale(cpv):71200000Services d'architecture

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA:375,000EUR

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires:Il s'agit d'un marché conjoint entre la Régie Communale Autonome de Hannut et la Fédération Wallonie Bruxelles. Le Commanditaire principal est la Régie communale autonome de Hannut. Une convention de marché conjoints signée le 28 avril 2023 désigne la RCA mandataire.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Description:[Les motifs d'exclusion retenus pour ce marché sont les suivants : • Motifs obligatoires (article 67 de la Loi du 17 juin 2016) : participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. • Motifs obligatoires relatifs aux dettes fiscales et sociales définies à l'article 68 de la Loi du 17 juin 2016. • Motifs facultatifs retenus par l'adjudicateur (article 69 de la loi du 17 juin 2016) : état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire en aveu de sa faillite ou faisant l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales. Par le biais de l'introduction du formulaire DUME, le candidat déclare sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Cette déclaration vaut aussi pour les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur. Concernant les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur : les éventuels documents à fournir sont spécifiés dans l'annexe 1 du présent avis de marché. En application des articles 70 de la loi du 17 juin 2016 et 39 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, le soumissionnaire joint d'initiative à son offre le détail des mesures correctrices qui prouve à suffisance sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion obligatoire. Dans le cas d'un motif d'exclusion facultative, le soumissionnaire aura la possibilité de présenter les mesures correctrices au cours de la procédure de passation. Pour le surplus, voir les annexes au marché.] ---

5 Lot

5.1 Lot:LOT-0001

Titre:SGIS-CF-DEP-35149-21-EP-PCAN-2-F02 - 1

Description:Les services comprennent l'étude et le suivi de l'exécution des travaux pour le projet précité. Ils s'articulent autour de 7 compétences requises, au minimum : • À l'étape des demandes de participation, seule la compétence architecture est demandée. En vertu de l'article 8§2 de la loi du 17 juin 2016, le candidat inclura (tous) le(s) opérateur(s) économique(s) dont la capacité est mobilisée pour satisfaire aux conditions de sélection (niveaux spécifiques minimaux exigés)

relatives à la capacité technique et professionnelle. Ces opérateurs économiques ne pourront donc pas être des tiers (sous-traitant, consultant, etc.), sauf des associé.e.s ou collaborateur.trice.s disposant d'une expérience antérieure pertinente, dans les conditions énoncées dans les critères de sélection. Lorsqu'un candidat compte plusieurs opérateurs économiques, ces derniers forment ce qu'on appelle un « GROUPEMENT ». La responsabilité (de la demande de participation puis, le cas échéant, de l'offre et de la mission) est partagée entre ces opérateurs économiques. Un mandat est donné à l'un des opérateurs du groupement, appelé « MANDATAIRE » : ce dernier dispose du pouvoir de signature et représente le groupement à l'égard de l'adjudicateur. Le candidat seul ou le mandataire du groupement sera chargé, en tout ou en partie, de la compétence architecture. ATTENTION : en vertu de l'article 54 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 (§1) un candidat ne peut introduire qu'une seule demande de participation par marché et (§2) un soumissionnaire ne peut remettre qu'une offre par marché. • En vue de la production des offres et de l'exécution du marché, les candidats retenus devront assumer en outre 6 compétences supplémentaires (stabilité, techniques spéciales, PEB, acoustique, design signalétique/mobilier intégré et paysagère). Toute compétence jugée utile ou pertinente par rapport à l'objet du marché pourra alors également être ajoutée. Le soumissionnaire pourra faire appel à un ou plusieurs opérateur(s) économique(s) tiers (sous-traitant(s), consultant(s), etc.) pour assumer ces 6 compétences supplémentaires requises et les éventuelles compétences ajoutées de son initiative. La prestation du coordinateur sécurité santé ne fait pas l'objet de la présente mission. Le budget des travaux est estimé et limité à 3.750.000,00 EUR, TVA et honoraires non compris. Les honoraires sont calculés sur base d'un pourcentage forfaitaire du montant total des travaux (décompte final), soit un taux de 10 %. Ces honoraires couvrent toutes les compétences (compétences requises + éventuelles compétences ajoutées d'initiative par le soumissionnaire).

Identifiant interne:1

5.1.1 Objet

Nature du marché:Services

Nomenclature principale(cpv):71200000Services d'architecture

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale:Rue d'Avernas

Ville:Hannut

Code postal:4280

Entité secondaire du pays:{ code|name|nuts.BE334 }(BE334)

Pays:Belgique

Informations complémentaires:Le futur projet sera construit sur un terrain aujourd'hui utilisé à des fins agricoles. Ce terrain, sis Rue d'Avernas, est situé en face d'un hall d'athlétisme (propriété de la Ville de Hannut), entre un lotissement et l'école fondamentale annexée de l'Athénée royal de Hannut. La délimitation arrière du terrain est située dans l'alignement des fonds de parcelles de l'école et du lotissement.

5.1.3 Durée estimée

Date de début:2024-05-02+02:00

Durée:48MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA:375,000EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: **Sans objet**

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: **Exigence dans l'offre**

Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires: [1] Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes : Annexe 1. Guide de sélection et d'introduction des demandes de participation. Annexe 2. Formulaire Mission(s) preuve de l'expérience minimale. Annexe 3a. Formulaire DUME (fichier format .xml) Annexe 3b. Formulaire DUME – Aide au remplissage (fichier format .pdf) Annexe 4. Plan de situation de la parcelle destinée au projet (parcelle 499H surligné jaune) [2] La procédure se déroule en deux temps : 1) Sélection de 3 candidats sur base du dossier de demande de participation (sélection qualitative suivie d'une limitation du nombre de candidats retenus) : ces derniers sont invités à remettre offre ; 2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale. Les offres seront constituées d'un CARNET d'INTENTIONS avec visuels (pas de maquette ni de panneaux) rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires. [3] Le Cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux 3 candidats invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17 juin 2016. Pour information, les documents-types desquels les documents du présent marché s'inspirent sont accessibles sur le guide pratique de la Cellule architecture : www.marchesdarchitecture.be. L'invitation à participer sera envoyée aux candidats sélectionnés vers le mois de janvier 2024. [4] L'adjudicateur sera assisté dans le choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur. Seront conviés des représentants des pouvoirs adjudicateurs conjoints, de l'urbanisme régional, mais également des représentants des futurs utilisateurs, de la Cellule architecture, du pouvoir subsidiant ainsi que d'expert(s) extérieur(s). [5] Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au Cahier des charges et l'ayant défendue devant le Jury recevra un dédommagement forfaitaire de 4.000 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus. [6] La durée du marché de 48 mois est susceptible d'être allongée étant donné la nature de ce marché de services. Sa durée peut en effet être impactée par divers facteurs externes (autorisations, procédures, ...) et est directement dépendante de la durée des travaux. Le marché prend fin, au plus tard, à la réception définitive des travaux. La date de démarrage de la mission est annoncée provisoirement. [7] Un forum sur la plateforme e-Procurement est prévu pour l'échange de questions-réponses. Afin de garantir une finalisation sereine des dossiers de demande de participation, ce forum sera fermé (plus de possibilité d'envoyer des questions) 11 jours ouvrables avant la date limite de remise. Afin d'optimiser le traitement des questions et en vue d'assurer un traitement équitable des candidats, aucune information ne sera donnée en dehors de ce canal. [8] Pour visiter les lieux, l'accès est libre. Aucune confirmation ou prise de rendez-vous n'est requise. Cette visite est facultative. Il ne sera répondu à aucune question lors de ces visites. Une séance de questions-réponses sera organisée pour les soumissionnaires après la sélection qualitative.

5.1.9 Critères de sélection

Critère:

Type:Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom:Inscription au registre des architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe

Description:L'inscription au registre de la profession du candidat (ou dans le cas d'un groupement, son mandataire) chargé de la compétence architecture sera attestée de la façon suivante : - base de données officielle et d'accès gratuit sur laquelle l'adjudicateur pourra procéder à la vérification ; - à défaut : fourniture d'une attestation datant de moins de 6 mois d'inscription à un Ordre professionnel d'architectes ou un agrément à exercer cette profession dans sa région/son pays d'origine. L'attention du candidat est attirée sur le fait que l'exécution du marché nécessitera l'inscription à l'Ordre professionnel national belge en vue de l'introduction du permis d'urbanisme lié au projet.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type:Capacité technique et professionnelle

Nom:Compétence architecture pour une collectivité

Description:Concernant la compétence « architecture », le candidat doit disposer d'une capacité technique et professionnelle suffisante, démontrée au moyen de la présentation de missions répondant aux conditions et niveaux spécifiques minimaux exigés suivants : l'opérateur économique qui assumera la compétence architecture et qui sera chargé de la gestion du marché public de travaux (passation et suivi de son exécution) pour le présent marché doit présenter au moins une mission relative à un ouvrage livré (réception provisoire des travaux obtenue) de travaux dont le montant s'élève au minimum à 1.500.000 euros HTVA ET au moins une mission relative à une infrastructure destinée à accueillir/recevoir une collectivité. Les deux conditions peuvent être cumulées dans une seule mission. Chaque mission présentée devra avoir été menée dans les 5 dernières années, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant (en vertu de l'article 68, §4, 1°, b) de l'arrêté royal du 18 avril 2017), compte tenu des spécificités des services d'architecture intrinsèquement liés à l'exécution de travaux et par rapport auxquelles une limitation à 3 ans serait dès lors trop restrictive. ATTENTION : pour une mission relative à un projet livré, la date maximale prise en compte pour calculer l'ancienneté d'une mission est celle de la réception PROVISoire. Le cas échéant, l'opérateur économique concerné peut faire valoir l'expérience que l'un de ses associé.e.s ou collaborateur.trice.s a acquise comme associé.e ou collaborateur.trice au sein d'une précédente structure ou en solo, et ce uniquement aux conditions détaillées dans l'annexe 1 du présent avis de marché. Les modalités de présentation (formulaire à compléter) ainsi que les règles exhaustives de comptabilisation de l'ancienneté des missions sont fixées dans l'Annexe 1 du présent avis de marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type:Autre

Nom:Critères de sélection pour limiter le nombre de candidats

Description: Les critères de limitation du nombre de candidats retenus, à savoir l'approche du candidat, l'adéquation de son profil et la pertinence et la qualité des trois missions antérieures choisies, sont détaillés dans l'annexe 1 du présent avis de marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: Qualité du concept, de l'intervention architecturale et du rapport avec le contexte

Description: Communiqué avec le cahier des charges lors de l'invitation à remettre offre. sur 40 points

Pondération (points, valeur exacte): 40

Valeur fixe (total): 100

Critère:

Type: Qualité

Nom: Performance et fonctionnalité

Description: Communiqué avec le cahier des charges lors de l'invitation à remettre offre. sur 30 points

Pondération (points, valeur exacte): 30

Valeur fixe (total): 100

Critère:

Type: Qualité

Nom: Qualité des profils créatifs associés

Description: Communiqué avec le cahier des charges lors de l'invitation à remettre offre. sur 10 points

Pondération (points, valeur exacte): 10

Valeur fixe (total): 100

Critère:

Type:Coût

Nom:Optimisation de l'investissement

Description:Communiqué avec le cahier des charges lors de l'invitation à remettre offre. sur 20 points

Pondération (points, valeur exacte):20

Valeur fixe (total):100

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires:2023-10-27+02:0012:00:00+02:00

Adresse des documents de marché:[<https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/e1f0bc03-22c6-43ab-ab8c-885ae2fbca87/documents>] ---

Canal de communication ad hoc:

URL:<https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/e1f0bc03-22c6-43ab-ab8c-885ae2fbca87/forum>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner:2024-01-09+01:00

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique:Requise

Adresse de présentation:<https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/e1f0bc03-22c6-43ab-ab8c-885ae2fbca87/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées:français

Catalogue électronique:Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) 910/2014] est requis(e)

Variantes:Autorisée

Description de la garantie financière:[Un cautionnement sera exigé. voir cahier spécial des charges transmis lors de l'invitation à remettre offre.] ---

Date limite de réception des offres:2023-11-07+01:0014:00:00+01:00

Date limite de validité de l'offre:6MONTH

Conditions du marché:

Conditions relatives à l'exécution du contrat:voir cahier spécial des charges à la phase 2

Un accord de non-divulgateion est requis

Facturation en ligne:[Requise](#)

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Montage financier:[Subvention Infrasports de 2.205.000 euros obtenue dans le cadre de l'appel à projet "Infrastructures sportives partagées" lancé par le SPW Mobilité et Infrastructures. La RCA de Hannut et la FWB se partagent \(50/50\) le solde non-subsidonné des travaux et des services. Compte tenu des délais imposés par la subvention, l'équipe d'auteurs de projet devra être disponible pour réagir rapidement aux différentes étapes du marché de services.](#)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

[Aucun](#)

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

[Aucun](#)

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation:[\[Conseil d'Etat de Belgique \] ---](#)

Organisation chargée des procédures de recours:[\[Conseil d'Etat de Belgique \] ---](#)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché:[\[Regie Communale Autonome \] ---](#)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché:[\[Regie Communale Autonome \] ---](#)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours:[\[Conseil d'Etat de Belgique \] ---](#)

Organisation qui reçoit les demandes de participation:[\[Regie Communale Autonome \] ---](#)

Organisation qui traite les offres:[\[Regie Communale Autonome \] ---](#)

8 Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel:[Regie Communale Autonome](#)

Numéro d'enregistrement:[0817419889_9981](#)

Adresse postale:[Rue de Landen 23](#)

Ville:[Hannut](#)

Code postal:[4280](#)

Entité secondaire du pays:[{code|name|nuts.BE334}\(BE334\)](#)

Pays:[Belgique](#)

Adresse électronique:[rca@hannut.be](#)

Téléphone:+32 19519363

Adresse internet:<https://www.hannut.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Chef de groupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 [ORG-0002](#)

Nom officiel:[Service général des Infrastructures scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles](#)

Numéro d'enregistrement:[0316.380.940_537227](#)

Adresse postale:[Boulevard Leolpold II 44](#)

Ville:[Bruxelles](#)

Code postal:[1000](#)

Pays:[Belgique](#)

Point de contact:[Laurent Keutgen](#)

Adresse électronique:laurent.keutgen@cfwb.be

Téléphone:[+32 492154699](#)

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1 [ORG-0003](#)

Nom officiel:[Conseil d'Etat de Belgique](#)

Numéro d'enregistrement:[BE0931814266](#)

Ville:[Bruxelles](#)

Pays:[Belgique](#)

Adresse électronique:info@consetat.be

Téléphone:[+3222349611](#)

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel:SPF Stratégie et appui

Numéro d'enregistrement:0671516647_0

Ville:Bruxelles

Pays:Belgique

Adresse électronique:e.proc@publicprocurement.be

Téléphone:+32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

TED eSender

11 Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis:458204df-198b-43e9-b98f-075920aa0bae-01

Type de formulaire:Mise en concurrence

Type d'avis:Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis:2023-09-18+02:0000:00:00+02:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible:français

11.2 Informations relatives à la publication